

CONTRAT - ABONNEMENT



3 avril au 2 octobre 2025

Panier de Légumes, des œufs et de poulets. **PRODUITS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**
Avec **Mr Philippe BRIERE**, maraîcher aux Andelys.

Ce contrat instaure un partenariat avec Mr Philippe Brière, Hameau des Noyers 27 700 Les Andelys.

En adhérant à ce contrat, nous nous engageons à acheter les légumes de notre partenaire.

En aidant le producteur à mieux gérer ses cultures, nous manifestons notre solidarité avec un exploitant local, engagé dans une démarche biologique respectueuse de l'environnement.

En consommant des légumes de qualité dont nous connaissons la traçabilité, nous contribuons au développement durable du pays de Gasny. Ce contrat moral est établi par l'AMAP'tite cagette de Gasny, régie par des statuts.

Engagement

Les adhérents s'engagent à prendre un nombre de paniers de légumes défini sur la période du contrat (6 mois environ).

Contenu / prix du panier

La composition des paniers est élaborée par le maraîcher en fonction de sa production et des saisons. Les prix des paniers et des œufs sont fixés par le maraîcher. Les poulets sont à payer directement au paysan.

Paielement

Les adhérents préparent, à la signature du contrat, un à trois chèques correspondant au montant global des paniers sur la période. Selon le nombre de chèques donnés, ils seront encaissés tous les deux mois.

Le paiement est remis à l'AMAP, à l'ordre de M. Philippe BRIERE.

Livraisons

Les distributions sont assurées par les adhérents et se déroulent le jeudi sous le préau du Prieuré entre 18h00 et 19h00.

Animation

L'AMAP organise une fois par an, une visite de l'exploitation du maraîcher afin de favoriser le dialogue, d'amener une meilleure connaissance des produits et des méthodes de production.

Commande des paniers

Les dates de livraison des paniers sont choisies par les adhérents à la signature du contrat. Le nombre de paniers dépend de la formule choisie.

Il revient à l'adhérent de respecter le nombre de panier prévu.

Absence adhérent

Les adhérents se chargent de faire emporter leur panier par autrui.

Un panier livré et non emporté n'est remboursé ni par l'AMAP, ni par le maraîcher.

Absence maraîcher

Le maraîcher peut suspendre ses livraisons 3 semaines sur cette période après information auprès des adhérents pour raisons professionnelles et personnelles.

Aléas

Les aléas des productions sont assumés par tous (les contenus des paniers fluctuent en fonction des productions) sauf dans les cas prévus par l'assurance du producteur.

Désengagement

Les adhérents qui souhaitent interrompre leur abonnement peuvent le faire s'ils se font remplacer par un nouvel adhérent sauf en cas de force majeure et de déménagement.

Nom & Prénom :

Lu et approuvé

Signature :



AMAP'tite cagette de Gasny

Calendrier prévisionnel à remplir avec le contrat-abonnement à retourner le plus tard le
20 mars 2025

NOM :

Prénom :

Membre de l'AMAP'tite cagette de Gasny, souscris un contrat-abonnement avec Philippe BRIERE sur la période du 3 avril au 2 octobre 2025.

Je m'engage à acheter au maraîcher au moins **12** paniers à 11€50 euros ou 17€25 euros.

Je m'engage également à participer à au moins une distribution. Merci de proposer au moins 3 dates auxquelles vous seriez disponible.

Les dons (la date importe peu) financent uniquement les paniers offerts aux deux familles Ukrainienne de Gasny.

Volontaire pour la distribution				
Date	Paniers		Don	↓
	11,50	17,25	11,50	
03-avr.-25				
10-avr.-25				
17-avr.-25				
24-avr.-25				
01-mai-25	Férib			
08-mai-25	Férib			
15-mai-25				
22-mai-25				
29-mai-25	Férib			
05-juin-25				
12-juin-25				
19-juin-25				
26-juin-25				
03-juil.-25				

Volontaire pour la distribution				
Date	Paniers		Don	↓
	11,50	17,25	11,50	
10-juil.-25				
17-juil.-25				
24-juil.-25				
31-juil.-25				
07-août-25				
14-août-25				
21-août-25				
28-août-25				
04-sept.-25				
11-sept.-25				
18-sept.-25				
25-sept.-25				
02-oct.-25				

Totaux

Paniers à 11€50 :

Paniers à 17€25 :

Montant paniers :

Montant total :

Chèques à l'ordre de Philippe Brière.

Entourer les dates d'encaissement :

Avril

Juin

Août

Fait à Gasny le

Signature :

Vos référents :

- Vincent Moriaux - 06 32 20 63 59 - moriaux.vincent@laposte.net
- Cécile Delaunay - 07 83 58 79 18 - delaunay.cecile.27620@gmail.com